

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 16 juin 2021 à 11 h à l'Hôtel Baker, à Gaspé, sous la présidence de Daniel Côté et à laquelle sont présents :

Mme Delisca Ritchie-Roussy, maire de Murdochville
Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. Allen Cormier, préfet (Visioconférence)
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts,
(Visioconférence)
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

Mme Nadia Minassian, préfète
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

Mme Cathy Poirier, maire de Percé, (Visioconférence)
Administratrice remplaçante représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Éric Dubé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Mathieu Lapointe, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Christian Leblanc, maire de Maria
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Jonathan Lapierre, maire (Visioconférence)
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Roger Chevarie, conseiller de Fatima, (Visioconférence)
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Ainsi que :

Mme Marie-Andrée Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie

Mme Mariline Lamy-Poirier, coordonnatrice de la Régie

Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

M. Roch Audet, maire de Bonaventure
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 avril et du 5 mai 2021 (adoption);
4. Suivi des finances et des opérations ;
 - 4.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
5. Rapport financier projet NDDL 2020-2021 (adoption);
6. Planification stratégique - appel de proposition (adoption);
7. Modification du Règlement sur l'organisation du service (avis de motion);
8. Abribus - lancement de la phase 2;
9. Gratuité estivale;
10. Affaires nouvelles;
11. Date et lieu de la prochaine rencontre;
12. Période de questions;
13. Levée de l'assemblée (adoption).

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

En raison des mesures décrétées par le Gouvernement du Québec pour freiner la pandémie de la COVID-19, la réunion se tient en présentiel et par voie de visioconférence.

L'arrêté 2020-04 de la ministre de la Santé et des Services sociaux permet au conseil d'administration de siéger à huis clos et autorise les membres à y prendre part, à délibérer et à voter par tout moyen de communication.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R21 – 21

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. **LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 AVRIL ET DU 5 MAI 2021**

Les documents « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 24 février 2021 et le 5 mai » sont présentés.

R21 – 22

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 AVRIL ET DU 5 MAI 2021

IL EST PROPOSÉ par Eric Dubé et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux des réunions du 21 avril et du 5 mai 2021 tenue par visioconférence, tel que lu et présenté.

4. **SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS**

4.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de mars et avril 2021 est remise aux administrateurs.

Le montant total au 31 mars 2021 est de 291 402,57 \$.

Le montant total au 30 avril 2021 est de 307 620,05 \$.

R21 – 23

RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Nadia Minassian et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de mars 2021 au montant total de 291 402,57 \$ et d'avril 2021 au montant total de 307 620,05 \$.

5. **RAPPORT FINANCIER DU PROJET NOTRE-DAME-DE-LIESSE 2020-2021**

Le rapport financier 2020-2021 du projet est présenté.

R21 – 24

RÉSOLUTION CONCERNANT LE DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DU PROJET DE NOTRE-DAME-DE-LIESSE 2020-2021 ET CONFIRMATION DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE CORRESPONDANT AU SURPLUS DÉCLARÉ POUR LE PROJET 2021-2022

IL EST PROPOSÉ par Christian Leblanc et unanimement résolu que le rapport financier 2020-2021 du projet Notre-Dame-de-Liesse soit officiellement adopté tel que vu et présenté au conseil d'administration et que le surplus financier déclaré de 8085,12\$ soit réservé pour le projet 2021-2022.

6. **PLANIFICATION STRATÉGIQUE – APPEL DE PROPOSITION**

La planification stratégique de la Régie est échue depuis 2020. L'organisation, souhaitant la mettre à jour, a procédé à un appel d'offre sur invitation en mai dernier. Les firmes LBA Conseils et Audace Design ont transmis une offre à la Régie. L'évaluation des offres, amène l'équipe à privilégier la proposition d'Audace Design.

R21 – 25

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LA MISE À JOUR DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA RÉGIE

ATTENDU QUE la mise à jour de la planification stratégique a été priorisée par le plan d'action 2021 de la Régie;

ATTENDU QU'un appel d'offre sur invitation a été réalisé en mai 2021;

ATTENDU QUE l'évaluation des soumissions reçues privilégie l'offre d'Audace Design;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Simon Deschênes et unanimement résolu d'accepter la soumission de la firme Audace Design pour la mise à jour de la planification stratégique de la Régie.

7. **MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR L'ORGANISATION DU SERVICE**

Un dépôt d'avis de motion est demandé afin de pouvoir modifier le règlement sur l'organisation du service :

A21 – 02

AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN SERVICE MUNICIPAL DE TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNES SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Delisca Ritchie-Roussy, administrateur, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, d'un projet de mise à jour du Règlement concernant l'organisation d'un service municipal de transport collectif de personnes sur le territoire de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

QU'une copie du règlement portant le numéro 4 modifié soit transmise au ministre des Transports;

QUE la mise à jour du règlement portant le numéro 4, telle que déposée et présentée au conseil, soit et est adoptée par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement tel que présenté.

8. ABRIBUS – LANCEMENT DE LA PHASE

La régie souhaite implanter un réseau d'abribus afin de faciliter l'accès à la mobilité durable. Une première phase d'implantation de 10 abribus a déjà été réalisée grâce à une aide financière du FARR.

En décembre 2020, un fond de réserve a été adopté afin de financer la phase 2 du réseau et cet objectif apparaît au plan d'action 2021 de la Régie.

Un cahier d'appel de candidature est présenté au conseil d'administration. Ce dernier sera acheminé aux municipalités de la région afin de déterminer le lieu des 10 prochains abribus, qui devront être implantés en 2022.

Aucune proposition n'est débattue à ce point

9. GRATUITÉ ESTIVALE

La promotion sur la gratuité estivale est de retour pour 2021. Du 28 juin au 31 août 2021, le service sera offert gratuitement au moins de 18 ans, ainsi que pour les gens âgés de 65 ans et plus.

Avec cette gratuité, la Régie souhaite offrir la chance à ces deux clientèles d'essayer le transport collectif en diminuant les freins à une première utilisation et ainsi augmenter la mobilité de ces clientèles.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'y est apporté.

Aucune proposition n'est débattue à ce point

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 15 septembre 2021 à Cap-aux-Meules.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

Aucune question n'est débattue à ce point.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par

le président,

la secrétaire-trésorière,

Daniel Côté

Marie-Andrée Pichette

Date

Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

Date